

sept. 2008 • HORS SÉRIE

# YPREMA

## infos

Éditorial

## Le défi de la raison



*L'année prochaine, le site YPREMA de Massy fêtera son vingtième anniversaire. Vingt ans, l'âge de raison. Tout un symbole. Ainsi donc, depuis deux décennies, ici, à Massy, mais aussi ailleurs en Ile-de-*

*France et en régions, nous accompagnons le développement des villes et participons activement au « bien vivre ensemble » dans la cité. À nos côtés, les collectivités, les pouvoirs publics, les associations, les entreprises privées sans lesquels nous ne pourrions rien faire.*

*Vingt ans, c'est aussi, bien souvent, l'âge de l'orientation. En 1989, nos activités étaient confidentielles. Avec le 21<sup>e</sup> siècle et les problématiques environnementales inhérentes, nous sommes entrés dans une nouvelle ère, favorable à notre métier et à nos matériaux. Années après années, notre activité est devenue nécessaire pour la ville, celle qui, tous les trente ans, se régénère au rythme des déconstructions et des réaménagements urbains.*

*Aussi, convient-il aujourd'hui de repenser nos sites de production pour leur conférer un caractère industriel, les inscrire dans la durée et les intégrer harmonieusement dans la cité. Cet exercice, nous l'avons déjà réalisé, avec succès et enthousiasme à Emerainville. Nul doute que nous y parviendrons à Massy. C'est le défi de la raison...*

Claude PRIGENT,  
Président

## YPREMA Massy, un compagnon de route

MASSY

**C**'est écrit. Tous les trente ans, le squelette d'une ville se modifie au rythme des déconstructions et des réaménagements urbains. Les citoyens, « ceux qui demeurent dans la cité », aspirent naturellement à vivre dans des logements sains, dans un cadre de vie agréable et préservé pour leurs enfants. La Ville de Massy (91), comme ses semblables, participe à cette entreprise. Depuis 2007, la collectivité est inscrite dans un Agenda 21 pour un développement durable de la cité.

YPREMA est devenue « le compagnon de route » indispensable de ces modifications urbaines. « Depuis 1989, nous accompagnons le développement de la ville de Massy. Comme la loi le prévoit\*, Les entreprises char-

*gées des démolitions font appel à nous pour récupérer les déchets inertes issus des déconstructions de bâtiments. Nous les recyclons ensuite en matériaux sur notre plateforme massicoise », explique Dimitri Jourdan, directeur général d'YPREMA. Et de poursuivre : « Ces matériaux sont ensuite utilisés pour les routes, les aménagements paysagers, sur les chantiers de proximité. » Si YPREMA est actrice du renouveau urbain, elle est aussi, pour les collectivités, une partenaire de choix pour diminuer les rejets de CO2 et diminuer le recours aux ressources naturelles.*

\* loi Royal du 13 juillet 1992 sur la valorisation des déchets



Second semestre 2007. L'usine Ericsson de la ZAC Carnot, à Massy, est démolie. YPREMA est appelée pour réceptionner les 25 000 tonnes de matériaux issus de la déconstruction. La centrale, à proximité du chantier, a permis de limiter les transports en camion. Les bétons valorisés ont quant à eux trouvé une nouvelle vie sur les routes massicoises et essonniennes limitant ainsi le recours aux ressources naturelles.

# »»» Vers une nouvelle génération de



## Massy - La Bonde

**La centrale YPREMA de Massy a 20 ans. Si hier ses installations avant-gardistes suffisaient à la production des matériaux, les quantités produites aujourd'hui nécessitent la requalification industrielle de la plate-forme massicoise. On ne change pourtant rien à l'activité.**

C'est l'exemple d'Emerainville (77), au cœur de Marne-la-Vallée. D'une activité artisanale, YPREMA, en traversant la route, réalise un centre de recyclage d'une nouvelle génération dans un parc paysager, au cœur de la ville, à une centaine de mètres de la forêt de Célie et à quelques encablures des premiers riverains. Les activités sont semi-enterrées pour une gestion maîtrisée des bruits. Les poussières sont elles aussi régulées. La proximité immédiate d'une ligne de chemin de fer permet la réception des matériaux, via le ferroviaire, limitant ainsi les rejets de gaz à effet de serre.

**« Les nouvelles règles d'urbanisme et environnementales vont conduire YPREMA à inscrire durablement son site dans la zone d'activité de La Bonde »**

Durée de cette optimisation : 6 ans. Son coût : 4 millions d'euros. Les habitants d'Emerainville, la collectivité, les pouvoirs publics locaux mais aussi les entreprises du BTP peuvent aujourd'hui se targuer de côtoyer la centrale la mieux intégrée dans son environnement. Une performance qui contribue concrètement à l'acceptation locale des installations de recyclage.

### En faire davantage

C'est la destinée de Massy. C'est ce à quoi YPREMA aspire. On ne fait pas du neuf avec du vieux. On ne modifie pas l'activité. En revanche, on fait mieux avec de nouvelles installations d'une nouvelle génération. Les nouvelles règles d'urbanisme et environnementales vont conduire YPREMA à inscrire durablement son site dans la zone d'activité commerciale de La Bonde, requalifiée en 2006 dans le Plan local d'urbanisme de la Ville de Massy. « Ces derniers temps, nous avons déjà fait de gros efforts

*pour intégrer harmonieusement notre centrale au paysage de La Bonde. C'est d'ailleurs, aux dires de nos interlocuteurs, assez réussi. Cette requalification de la zone en ZAC nous amène à en faire encore davantage pour répondre aux critères du cahier des charges. Et nous le ferons volontiers ! C'est aussi l'occasion de moderniser notre activité »,* avance Claude Prigent, président d'YPREMA. Et de préciser : « C'est l'image de notre métier, d'utilité publique, qui est en jeu. »

# centre de recyclage



Vue 3D du projet de modernisation du site YPREMA de Massy

## Poussières, bruit, camions, les trois bêtes noires d'YPREMA



Comme n'importe quelle activité, YPREMA a ses bêtes noires, celles contre lesquelles elle doit mener une réflexion quotidienne pour le bien-être de ses salariés et des riverains. Les poussières, le bruit et les camions sont identifiés comme telles. La recomposition du site d'Emerainville a permis de pousser cette réflexion autour de la gestion des nuisances à un haut niveau.

- Pour réduire les poussières, en plus du dispositif d'arrosage traditionnel déjà présent sur les sites de production, des brumisateurs d'eau humidifient tous les points de la centrale signalés sensibles (*photo de gauche*).
- Pour limiter les nuisances sonores, les trémies sont habillées de caoutchouc antibruits, les équipements disposent de moteurs électriques et le brise-roche est insonorisé. Le concasseur et le crible se sont eux parés de caissons acoustiques
- Enfin, le site est équipé d'une installation de lavage de pneus, Moby Dick, laquelle se déclenche à la sortie des camions, réduisant considérablement les formations de boue (*photo de droite*).

## Massy, un site exemplaire récompensé

Tous les deux ans, à Massy, une Commission locale d'étude et de concertation (CLEC) est organisée. Dernière en date : le 25 avril 2008.

Il s'agit d'une démarche volontaire, souvent saluée, non-soumise à obligation. Élus locaux, départementaux, régionaux, associations pour l'environnement, organismes identifiés, cabinets d'études, directions pour l'environnement (...) sont invités et présents à cette journée d'information et de concertation où les questions sanitaires abordées sont rassurantes.

Les récompenses pleuvent pour le site YPREMA de Massy classé pour l'environnement. Le 1<sup>er</sup> juin 2006, la centrale a reçu des mains de Bruno Piriou, vice-président à l'environnement et au développement durable du Département de l'Essonne et de Gérard Huot, président de la CCI, le prix environnement des entreprises de l'Essonne. YPREMA a signé, en avril dernier, la Charte de l'environnement de l'UNICEM.



# YPREMA Massy, un acteur local reconnu



## Quatre questions à Gérard HUOT, président de la CCI Essonne

### › Quelles sont vos relations avec YPREMA ?

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne collabore avec YPREMA depuis plusieurs années. Nous savons que YPREMA est un acteur majeur et stratégique de par son activité de valorisation des matériaux de déconstruction. Nous avons travaillé ensemble pour l'élaboration du plan départemental « déchets du BTP » et pour la charte de gestion qui y est associée. Nous participons à la CLEC et suivons de près le fonctionnement du site de Massy.

### › Quelle image cette entreprise vous donne-t-elle ?

YPREMA est pour nous une PME dynamique, communicante, soucieuse d'une grande transparence tant pour ses clients, que pour les collectivités territoriales, les associations de défense de l'environnement et également pour l'autorité préfectorale. C'est aussi pour nous une entreprise volontaire et soucieuse d'être reconnue dans les actions qu'elle mène. Nous lui avons remis, en 2006, le « coup de cœur du jury » du prix environnement des entreprises de l'Essonne organisé par la CCI et le Conseil général de l'Essonne. Son professionnalisme est reconnu. Elle a obtenu la certification ISO 9001.

### › Vous semble-t-elle bien intégrée dans le paysage massicois ?

L'entreprise est proche d'axes routiers majeurs qui structurent sa zone de couverture (Nord Essonne et la zone sud de Paris) tant pour les matériaux d'apport que pour l'utilisation des produits valorisés. Elle est implantée dans une zone industrielle et jouxte d'autres éco entreprises majeures pour Massy et les communes avoisinantes : usine d'incinération de déchets, chaufferie urbaine utilisant l'énergie produite par l'UIOM et un centre de traitement des mâchefers de l'usine.

### › Son activité vous semble-t-elle nécessaire à Massy et pourquoi ?

Dans sa communication, YPREMA fait référence à « Kalundborg » qui au Danemark est un véritable exemple de symbiose industrielle. On conçoit mieux (lorsqu'on voit fonctionner un tel système basé sur des synergies et des échanges : énergie, matières, fluides) comment des rapprochements d'activités peuvent être complémentaires et comment, à terme, des synergies pourront exister grâce à ces proximités. Les enjeux liés au développement durable sont dans ce cas facilement compréhensibles. C'est, à son échelle, un exemple comparable qui existe à Massy avec les structures évoquées précédemment. Mais au-delà de cela, l'évolution de l'urbanisation fait que l'apport de matériaux de déconstruction est incontournable et qu'un tel site doit être stratégiquement placé. C'est le cas à Massy.

## LES CHIFFRES :

- **13** personnes travaillent sur le site YPREMA de Massy. Ils sont tous Essonniens.
- YPREMA fait partie des **37** entreprises de plus de **100** salariés (sur 2100 établissements privés) installées sur Massy
- YPREMA, ce sont **102** salariés, en Ile-de-France et en régions.

# YPREMA Massy, un acteur local reconnu



Début : Vincent DUPOND, co-président du RCMC ; assis à gauche, Dimitri JOURDAN, directeur général d'YPREMA ; assis à droite, Michel ANTOINE, co-président du RCMC

## Quatre questions à Michel ANTOINE, président du Rugby Club Massy Essonne

### › Quelles sont vos relations avec YPREMA ?

YPREMA est un partenaire du Club, fidèle et très apprécié. Au-delà de cette relation, et grâce à elle, nous avons proposé l'embauche d'un joueur en fin de carrière, aujourd'hui entraîneur des avants. Cette embauche a été réalisée, par YPREMA, en juillet dernier.

### › Quelle image cette entreprise vous donne-t-elle ?

L'image est celle d'une entreprise de pointe, dans un secteur où on ne l'attend pas, et qui met en priorité le respect de l'environnement.

### › Vous semble-t-elle bien intégrée dans le paysage massicois ?

L'entreprise semble bien intégrée dans le paysage massicois, avec une attention particulière à la lutte contre le bruit et les nuisances pour le voisinage.

### › Son activité vous semble-t-elle nécessaire à Massy et pourquoi ?

Il me paraît nécessaire d'avoir ce type d'entreprise à Massy, très différente de l'ensemble des secteurs représentés. Je pense qu'elle donne une bonne image de prise en compte de l'environnement, et qu'elle ouvre des postes à un type de main d'œuvre différent, et en particulier aux nombreux sportifs présents dans les clubs de Massy - dont le RCME.

### En savoir plus

En juillet 2000, YPREMA initiait un partenariat avec le club de rugby de Massy, qui évoluait alors en division Fédérale 2.

Aujourd'hui, l'équipe joue les premiers rôles en Fédérale 1, le plus haut niveau amateur.

YPREMA, qui a renouvelé son partenariat avec le club pour la saison 2008/2009, accompagne depuis bientôt dix ans la progression sportive du Rugby Club Massy Essonne, également reconnu pour ses valeurs d'insertion sociale et son implication dans la vie locale.

## Au service des pompiers

Les centrales YPREMA et ses stocks de béton sont convoités par les réalisateurs de films. Les services départementaux et de secours (SDIS) de l'Essonne ne s'y sont pas trompés. Ils investissent régulièrement le site de Massy pour des exercices cynotechniques\*, sous les matériaux issus des déconstructions.

\* Recherche de victimes ensevelies sous les décombres avec des chiens





**Tous les ans, sur le site YPREMA de Massy, 50 000 tonnes de terres issues des chantiers de proximité sont transformées en URBASOL. 220 000 tonnes de déchets issus des déconstructions locales sont transformées en graves de substitution.**

#### **Et si YPREMA n'existait pas...**

- Chaque année, **270 000 tonnes de déchets seraient envoyées dans un CET** (Centre d'enfouissement technique), à quelques 30 km de Massy.
- Chaque année, **270 000 tonnes de graves naturelles seraient puisées dans les carrières**, à quelques 80 km, pour les plus proches. Ces mêmes carrières qui annoncent une pénurie anticipée de leurs ressources.
- Chaque année, **6844 tonnes équivalent CO2 seraient émises** pour :
  - les trajets allers-retours des semi-remorques pour le dépôt, en décharge, des déchets en provenance de Massy,
  - les trajets allers-retours des semi-remorques pour l'apport, vers Massy, de graves naturelles,
  - la production des graves,**soient les émissions annuelles de 417 ménages français.**

#### **YPREMA Massy, c'est le gain de toutes ces données mathématiques...**

Source : Rapport du centre de recherches Systèmes durables sur les « Émissions de CO2 évitées grâce à l'activité d'YPREMA, à Massy », septembre 2008, disponible sur simple demande auprès du service communication YPREMA, au 02 98 99 36 11.

YPREMA Infos hors série septembre 2008

- Directeur de la publication : Claude PRIGENT
- Rédaction : Laetitia GAUDIN - LE PUIL
- Maquette : Communication visuelle  
➤ 05 49 07 87 84
- Crédits photos : YPREMA / Eric MORENCY
- Imprimé en 3000 ex sur papier 100 % recyclé par ID Imprimerie ➤ 02 43 72 18 17



[www.yprema.com](http://www.yprema.com)

#### **Siège social**

7, rue Condorcet • 94437 Chennevières-sur-Marne cedex  
Tél. : 01 49 62 01 23 • Fax : 01 45 93 25 74

#### **Agence Bretagne**

14, avenue du Général de Gaulle • BP 143 • 29833 Carhaix cedex  
Tél. : 02 98 99 36 11 • Fax : 02 98 99 36 44

